LA VIE A LA MER

MALO-LES-BAINS

HOTEL TURENNE à place Turenne, à changement de propriétaire

M. Jean RAMPANELLI
NOUVEAU DIRECTEUR

Cuisine soignée — Maison recommandée aux familles — Electricité dans les chambres. 6064

MALO-TERMINUS

KURSAAL MUNICIPAL ouvert toute l'année. — Digue de mer — Concerts — Bals d'enfants — Jeux — Bains — HOTEL DE FAMILLE — Cuisine très soignée — Service par petites tables — Cave renommée — Pension complète depuis 6 francs par jour — Prix spécial pour familles — Téléphone 33.

L. NORMAND, Directeur

Service de bagages à la gare de Lille-Lectoute. — Tramways de Dunkerque à la place du Kursaal : 0 fr. 15. 6019

DUNKERQUE

Hôtel du Chapeau Rouge et Grand-Hôtel Réunis

Déjeuner : 3 francs — Dîner : 3 fr. 50 — Téléphone : 315 — Electricité — Pension pour séjour. 6577

BOULOGNE-SUR-MER

MÉTROPOLE HOTEL Hôtel de Famille 27, rue Faidherbe

Eclairage électrique — Confort de 1er ordre — Salle de bains — Téléphone : 2.90.

Paul CHIRAUX, Propriétaire 6637

MALO-LES-BAINS

KURSAAL DE DUNKERQUE

Tous les jours : matinée à 4 h. ½, soirée à 8 h. ½ — GRAND CONCERT avec nombreuses attractions. 6066

MALO-TERMINUS

HOTEL MODERNE Nouvelle grande salle à manger (Service par petites tables) — Ouvert toute l'année — Hôtel de famille de 1re ordre — Les baigneurs vont au bain directement de leur chambre — 40 chambres meublées à neuf — Chambre noire — Cuisine bourgeoise excellente — Auto-garage — Ecurie-remise — Pension complète depuis 6 et 7 francs.

LECAT-DUPLIS, Propriétaire 6018

BOULOGNE-SUR-MER

CASINO MUNICIPAL Plage de l'Entente Cordiale ouverture de la saison théâtrale : début de la troupe de comédie. 6461

CALAIS

CASINO A. Bresson-Müller, directeur-propriétaire (18e année). Tous les jours, de 3 heures ½ à 6 heures ½ et de 8 heures ½ à 11 heures ½ nuit, grand concert avec attractions. 6035

OSTENDE

KURSAAL Tous les jours, CONCERT SYMPHONIQUE, grand orchestre de 150 musiciens avec chaque soir les plus grandes étoiles de chant d'Europe et d'Amérique. 60

KERMESSES

11 juillet. — Lille-Saint-André, Lille-Saint-Maurice (extra-muros), Annappes, Comines, Bruyères-sur-la-Lys, Fromelles, Willems.

18 juillet. — Lille-Saint-Michel, Hautmontin, La Madeleine-les-Lille, Neuville-en-Ferrain, Pérenchies, Thumeries.

25 juillet. — Lille-La Madeleine, Fâches, Phalempin, Tourcoing.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Veuve Jean-Baptiste DEFRETIN
Née Charlotte BUSRON

décédée à Lille, le samedi 3 juillet 1909, dans sa quatre-vingt-unième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux OBNVOI et SERVICE qui auront lieu le mardi 6 juillet, en l'église Saint-Etienne, à huit heures.

Inhumation au cimetière du Sud.

L'assemblée rue de l'Hôpital-Militaire, 9, à sept heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Auguste-Frédéric HOUZÉ
DIT MARTIAL

Ancien Commissionnaire ; Membre de la Société des Souscripteurs du Nord et de l'Union des Commissionnaires Publics ; Ancien Maître Nageur des Bains Lillois

Veuf de Dame Hélène POUILLE

décédé à Lille, le 3 juillet 1909, dans sa soixante-dix-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux OBNVOI et MESSE D'ENTERREMENT qui auront lieu le Mardi 5 dudit mois, à sept heures trois quart, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, en paroisse.

L'assemblée à l'Hospice Général, 104, quai de la Basse-Deûle, à sept heures et demie.

Inhumation au cimetière de l'Est.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

PRETS sur IMMEUBLES
Amortissables à long terme.

Tout propriétaire d'immeubles peut, en contractant un emprunt hypothécaire au

CREDIT FONCIER DE FRANCE

se procurer des fonds pour commerce, industrie, exploitation agricole, acquisition d'immeubles, remboursement d'hypothèques antérieures, constitution de dot, etc.

Le capital n'est jamais remboursable. Il s'amortit dans un délai de 1 à 50 ans, au choix de l'emprunteur, par de petites sommes comprenant tout ou partie des intérêts, ou profitant de l'accroissement de la valeur affectée.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, 19, r. des Capucines, Paris ou aux Directeurs des Succursales : M. LE BRETON, 6 LILLE, 2, rue Inkermann, pour le Nord ; et M. DE LAPIERRE, 4, ARRAS, 27, rue de Douai, pour le Pas-de-Calais. 6173

FORCE VIRILE

Maladies de Peau, Vices du Sang
Ulcères de Varicocèle
Eczémas, Dartres, etc.
guéris par le
Dépuratif DELEZENNE
Le flacon : 6 fr., et la
Baume Sainte-Geneviève : 1.50
Fr° contre mandat de 6 fr.
Ph^ie PRUVOST, 7, rue des Arts, Lille
Eviter toutes contrefaçons

PETITE CORRESPONDANCE

Droit nouat

C. S. N. — L'article 4 de la loi du 27 février n'impose au tuteur aucun mode d'emploi des capitaux du mineur, de sorte qu'il semble bien résulter de ce silence que le tuteur peut employer comme il l'entend, tous les capitaux touchés par lui, autres que ceux provenant de la vente des meubles incorporels. Dans l'obligation a pu être constituée sans faute de l'officier ministériel qui l'a rédigée. Ce dernier ne saurait être mis en jeu comme responsabilité, restera cette du tuteur qui n'aurait pas fait toutes diligences au point de vue des sûretés à assurer à la créance de son pupille. Le résultat demeurerait douteux, car le tuteur a dû rendre ses comptes au moment de la majorité ou de l'émancipation de sa pupille ; une action tardive est toujours délicate : le prescription en l'espèce est de dix ans. Donc, en cas d'insolvabilité des débiteurs, action à résultat douteux à intenter contre le tuteur devant le tribunal civil.

F. M. — 1° Un testament olographe est valable sur quelque papier qu'il soit écrit, mais il y a lieu à des amendes s'il n'est pas rédigé sur papier timbré. Une feuille à 6 fr. 60 suffit. Le testament peut ne pas être déposé chez un notaire, mais à la mort du testateur, celui qui le trouve doit le déposer entre les mains de M. le président du Tribunal civil, car un testament olographe donne lieu à un jugement d'envoi en possession. 2° La vente dont vous nous parlez peut partiellement faire dresser un certificat de notoriété par le juge de paix de son canton, elle n'a que s'adresser au greffier qui, chargé de dresser l'acte, lui donnera tous renseignements utiles. 3°. Répondu dans le 2e paragraphe.

I. A. — Vous nous posez des questions bien spéciales, que M. l'inspecteur primaire, votre chef hiérarchique, pourrait résoudre plus facilement que nous. D'après la loi, les instituteurs adjoints titulaires des départements du Nord : 1° 6 un traitement fixe ; 2° à une indemnité de résidence variable avec la population de la commune où ils exercent ; 3° au logement ou à une indemnité représentative. Le fait même montre que la fourniture du logement peut être remplacée par le service d'une allocation pécuniaire dont nous n'avons pas trouvé l'indication fixe ; d'autre part, rien ne prouve qu'il s'agisse ici d'un logement familial, seul, croyons-nous qu'à la mairie la commune n'est tenue qu'à une chambre dont le mobilier peut être assez rudimentaire.

Maître D.

CALENDRIER

Lundi 5 Juillet 1909. — 186e jour de l'année.

Soleil : Lever à 3 heures 15 ; coucher à 8 heures 4.

Lune : Lever à 10 heures 33 ; coucher à 9 heures 42.

18e jour de la lune.

Le durée du jour est en diminution de une minute sur la veille.

Temps probable. — La température va se tenir dans le voisinage de la normale, quelques pluies sont probables dans le Nord.

INDUSTRIE - COMMERCE

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 3 juillet 1909

Sucres et Mélasses. — Sucres bruts disponibles. Premiers jets, 34.37 fr.

Grains et Farines. — Farines 1re qualité 38 fr. ; 2e qualité, 35 fr. — Blés blancs, 1re qualité, les 80 kilos, 21.50 ; 2e qualité, les 80 kil. 21 fr. — Avoines, 1re qualité, les 100 kilos, 21.50.

Stock des Entrepôts de l'arrondissement de Valenciennes au 1 juillet 1909. — Entrepôt de Valenciennes : 59.581 sacs de sucre, dont 23.413 de sucre blanc et 34.171 de sucre roux. — Entrepôt de Lesarches : 29.190 sacs de sucre, dont 19.000 de sucre blanc et 100 de sucre roux.

CYR PARTICULIER

Par continuation, notre marché est aujourd'hui toujours aussi nul que seuil qui l'est précédé. Nous n'avons aucune affaire à signaler les détenteurs persistant à ne vouloir rien donner à la vente aux cours pratiqués actuellement. Pour cette raison la cote de cette Bourse ne fait que reproduire les prix offerts à cette réunion, soit 36 fr. 37 à pour les 50° de la [illegible]

La semaine qui nous venons de [illegible] guère été favorisée par le [illegible] cessé d'entretenir l'humidité de [illegible] soleil s'a paru que ce jour abus [illegible] qu'après de retour de temps meilleur. [illegible] dant la température en dessous de la [illegible] suspend la végétation de la betterave [illegible] soin de recevoir les façons nécessaires [illegible] veloppement.

La cote officielle de cette Bourse donne au compartiment du sucre, 12 sous de 36 fr. 37 à pour la cote disponible.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 4 juillet 1909.

La Bourse n'a pas présenté cette semaine de variations importantes, du moins en ce qui concerne les principales valeurs du Parquet et de la cote au comptant. Les [illegible] ferme, certains fonds d'Etat même, en particulier les Rentes, enregistrent d'appréciables plus-values.

Sur le marché à terme, la spéculation n'est [illegible] effectuée et malgré la diminution de la part des Etablissements de crédit, des sommes employées en reports, cette-ci n'est pas dépassé 3 % au Parquet et 1 ½ % en Banque. Les professionnels de la Bourse vont maintenant se trouver soulagés dans leur mouvement en avant par les fonds provenant de paiement des coupons de juillet. En conséquence les mines d'or, les diamantifères reprendront sans doute, en moins une assez bonne allure, jusqu'à ce que, aux approches de la liquidation, les meneurs londoniens du mouvement impriment à la cote une violente réaction qui poussera les « acheteurs de hausse » effrayés, à réaliser brusquement en perte, et les acheteurs de primes à abandonner leurs primes.

La Rio sera ce qu'il plaira à New-York et à Londres. Ainsi se reproduit, entre chaque liquidation, le même mouvement de bascule au plus grand bénéfice des étrangers.

Notre marché spéculatif est un trépied dont New-York et Londres tiennent la cagnotte.

Au point de vue politique, on est toujours inquiet au sujet du Maroc où l'anarchie règne de plus en plus.

La question de la Crète sera assez longue à résoudre ; c'est une nouvelle forme de la question d'Orient qui recait de ses cendres.

Le budget de 1910 vient d'être déposé sur les bureaux de la Chambre et du Sénat ; les Commissions qui ont été nommées dans les deux assemblées sont hostiles aux projets d'impôts nouveaux imaginés par M. Caillaux ; elles ont protesté, en outre, contre le manque de sincérité du projet de budget qui sera quand même voté, car nous savons trop qu'il y a toujours des accommodements entre la majorité et le Gouvernement.

New-York et Londres ont fait preuve de bonnes dispositions, mais l'animation fait un peu défaut à ces deux marchés.

MARCHE AU PARQUET

Le 3 % français est toujours [illegible] environ de 87.50 ; [illegible] de l'Extrême-Orient en hausse à 99.50.

Le Portugais 3 % s'allonge peu du cours de 64 francs.

Les fonds russes sont en progrès. Le Conseil de l'Empire vient d'examiner le budget ordinaire qui se solde par un excédent de 5 millions de roubles et le budget extraordinaire qui se trouve en déficit de 4 millions de roubles, de sorte qu'il y a compensation.

La Turc unifié se relève à 93.15 et le Serbe s'élève jusqu'à 85.80. Bonne tenue des fonds japonais 4 % 96.82 ; 3 % 105.50.

Pas de changements sur les fonds brésiliens et argentins.

Les Ville de Paris 1905, 2e, ont un tirage le 9 courant et sont demandés à 367 francs.

BANQUES. — ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les transactions sont toujours très actives dans ce compartiment, les émissions en cours de placement devant laisser d'importants bénéfices aux syndicats émetteurs.

La Banque de France passe à 1899 ex-coupon de 20 francs net pour le premier semestre de 1909 contre 19 francs en 1908. La hausse en 24 jours fait ressortir une diminution de 2.153.000 francs dans l'encaisse or et une augmentation de 17.023.000 au compte portefeuille.

Banque de Paris 1879 avec un coupon de 43.20 net au nominalité et 41 francs 25 net au porteur, y détacher le 5 juillet courant.

L'Union Parisienne, qui détachera aussi pas un coupon de 24 francs en nominalité et 22 fr. 25 net au porteur est intéressante à 580. Cet établissement d'accord avec la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial procède au placement de 90.000 obligations de 500 francs de l'emprunt 5 % de la Ville de Gênes (Japon). Ces obligations émises à 485 francs donnent un intérêt annuel net de 25 francs. Le produit de l'emprunt doit être affecté à des travaux publics et au remboursement d'emprunts antérieurs. Il est garanti par préférence à tous emprunts futurs par l'ensemble des ressources de la ville. L'amortissement de ces titres commencera en 1910 et s'effectuera en 30 années.

Compteur d'Escompte 725.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie 570 francs.

La Société Générale termine à 672 francs. Les bénéfices des cinq premiers mois de l'année en cours se montrent à 6.201.149 fr. 85 pour la même période en 1908.

La Banque franco-américaine cote 477 francs. Cet établissement va procéder à l'émission d'une nouvelle et intéressante affaire de chemins de fer.

Le Crédit Foncier progresse à 767, en raison de la prochaine augmentation de capital.

Les Foncières 3 % 1879, 2,00 % 1885 et 3 % 1909 ont un tirage le 6 courant.

Dans le compartiment des banques étrangères, on remarque la bonne tenue de la Banque Ottomane à 729 ; cette firme va ouvrir prochainement de nouvelles succursales en Turquie.

Banque Centrale Mexicaine 487.

CHEMINS DE FER. — TRAMWAYS DIVERS

Défavorablement impressionnés par la loi sur les retraites des employés, les grandes Compagnies de chemins de fer s'accusent encore en recul sensible.

Les recettes des cinq grands réseaux pour la vingt-quatrième semaine de 1909 sont inférieures à celles de la même période de 1908.

Le change se maintenant aux environs de 9 %, les chemins de fer espagnols sont très fermes.

Les valeurs de navigation ne sont pas influencées par la recrudescence de la grève des inscrits maritimes.

Métropolitain 580 avec un coupon de 30 francs net à détacher depuis le 1er juillet. La Thomson-Houston est en recul sensible à 705 francs.

Omnibus 1290 ; aucune modification n'a voulu accepter les conditions du cahier des charges ; la question des transports en commun est donc encore en même point qu'il y a six mois et la concession de la Compagnie des Omnibus se termine en mai 1910.

Les obligations Victoria Minas, parallèle 6 %, sont fermes à 449. L'aménagement du port de Rio de Janeiro a pour objet principal de grande partie l'exploitation rationnelle et systématique des richesses minérales et des produits de la culture, dont l'Etat de Minas Geraes est favorisé par son sol et son climat. Le chemin de fer de Minas à Victoria va donner à cette province un superbe essor, par l'ouverture d'une voie ferrée permettant un transport rapide et économique jusqu'au Port de Victoria.

VALEURS DIVERSES

Le Rio a été plus calme cette semaine et [illegible] montre une certaine fermeté. [illegible]

Valeurs russes faibles.

Les titres des sociétés métallurgiques [illegible] sont sans changement.

Les actions privilégiées Industrie Houillère de la Russie méridionale sont demandées à [illegible] fr. Tenant compte du dividende de 7 francs en cours détachant le 30 juin, actions 1, 2 francs, les titres rapportent [illegible] mais leur dividende de l'exercice précédent d'un [illegible] 30 francs, sur cette base, ils rapporteraient 7 %. D'autre part, le développement croissant de l'extraction, ainsi que certaine affaire très importante que la Société négocie actuellement, ont eu comme de nature à faire prévoir de meilleurs résultats.

MARCHE EN BANQUE

Après la tendance de Londres, les compartiments des mines d'or et des diamantifères ont repris sensiblement et semblent vouloir continuer... du moins jusqu'à la [illegible] tion. Nous ne pouvons qu'enregistrer [illegible] le plus grande prudence [illegible] sions de mines d'or qui ont [illegible] mouvement actuel, les cours d'[illegible] probablement les plus hauts cours cotés sur le parquet de cette valeur.

Quant aux diamantifères, MM. Wernher & [illegible] nous renversent sans doute plus d'un tour de leur sac, et il faut mieux admirer leur adresse que jouer contre eux.

Les actions Ouest Africain français cotent 605 et les parts 130. D'après les dernières nouvelles reçues par la Compagnie, les gisements [illegible] vers dans la région de Bambaré n'ont pouvoir être mis en valeur sous peu, comme ceux du Sénégal. La voie ferrée construite par la colonie atteindra incessamment les gisements de la Gambagnia, dont les plus riches paraissent être seulement à 25 milles du chemin de fer.

Les actions Mines d'Etain de l'Arnoys terminent aux environs de 102. La mine est entrée en exploitation. L'étain est à des prix qui laissent à l'Arnoys une large marge bénéficiaire, ses conditions particulières de travail lui permettant d'exploiter et de traiter des minerais [illegible] recherchés.

L'obligation 5 % [illegible] chemin de fer est très intéressante, [illegible] elle donnerait lieu, naturellement, à l'échange des obligations contre les Rentes d'Etat, ou leur remboursement au pair, soit, dans les deux cas, une plus value considérable réservée aux acheteurs.

Nous avons signalé la prochaine introduction des obligations 4 % or première hypothèque de la Compagnie du chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay ! nous croyons savoir que cette introduction sera faite [illegible] en France. Ce qui rend cet titre intéressant, c'est la double garantie dont ils jouissent, d'abord l'hypothèque de premier rang sur tout les biens d'une Compagnie dont le réseau existe déjà en grande partie et produit des bénéfices nets en augmentation, tous les ans ; ensuite la garantie du Gouvernement de l'Uruguay ; cette dernière a une réelle valeur, car la République Uruguayenne est en plein développement économique et son crédit extérieur s'est prodigieusement [illegible] dans ces dernières années, ainsi qu'en témoignent les bons cours pratiqués en Europe sur ses fonds [illegible].

La Compagnie générale de Paris vient de [illegible] les obligations 3 % or de 500 francs remboursables à 510 francs sont émises sous les garanties de la Banque Commerciale et Industrielle de la Chambre syndicale des Banquiers Champenois, une société anonyme brésilienne au capital de 3600 contos, soit 4.500.000 francs.

Elle possède actuellement : des lignes de chemin de fer de 200 kilomètres, à grande voie, se raccordant à la ligne de la Great Western [illegible] laquelle en contrat d'exploitation [illegible] 16 locomotives, 250 wagons, 18 kilomètres de lignes téléphoniques, des stations, ateliers de construction, etc. ; 150 maisons de [illegible] de Nitrao ; diverses propriétés [illegible] particulièrement de 15.000 hectares. Les [illegible] des ouvriers et autres [illegible] spécialement à la Compagnie [illegible] au profit des obligataires, et [illegible] judiciaires, à la date du 4 mars 1909, [illegible] francs, soit une somme double de la dette contractée. La bénéfice [illegible] 1908 arrêté au 30 juin 1908, [illegible] fois la somme nécessaire au service des obligations, qui sont ainsi [illegible] garanties, tout en donnant un [illegible] de 6.60 % sur le prix d'émission de 445 francs, rapportant 25 francs net, sans impôts, payable à raison de 12.50 par semestre, le 1er juillet et le 1er janvier.

Nous rappelons que MM. [illegible] Paris, 38, rue de [illegible] 80.000 obligations de 500 francs 3 % or de la [illegible] du Crédit hypothécaire et Agricole de [illegible] de Sao Paulo.

Ces obligations sont [illegible] annuel de 25 francs payable [illegible]

[illegible] chemin de fer est très intéressant, [illegible] elle donnerait lieu, naturellement, à l'échange des obligations contre les Rentes d'Etat, ou leur remboursement au pair, soit, dans les deux cas, une plus value considérable réservée aux acheteurs.

Nous avons signalé la prochaine introduction des obligations 4 % or première hypothèque de la Compagnie du chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay ! nous croyons savoir que cette introduction sera faite [illegible] en France. Ce qui rend cet titre intéressant, c'est la double garantie dont ils jouissent, d'abord l'hypothèque de premier rang sur tout les biens d'une Compagnie dont le réseau existe déjà en grande partie et produit des bénéfices nets en augmentation, tous les ans ; ensuite la garantie du Gouvernement de l'Uruguay ; cette dernière a une réelle valeur, car la République Uruguayenne est en plein développement économique et son crédit extérieur s'est prodigieusement [illegible] dans ces dernières années, ainsi qu'en témoignent les bons cours pratiqués en Europe sur ses fonds [illegible].

TOUTES LES FAMILLES
soucieuses de leur santé
devraient tout jours avoir une petite provision de quelques litres
de l'excellent VIN de
BANYULS - TRILLES
et en prendre un verre avant chaque repas si elles veulent se reconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin exquis et le meilleur quinquina.
Il est, d'ailleurs, recommandé par le Corps médical depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.
On le trouve chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.
Exiger l'étiquette sur la bouteille
5883

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

Concours annuel de solfège
AU CONSERVATOIRE de Lille

Classes supérieures

Filles. — Professeur : Mlle Hirsch

1er prix, Mlles Brignoli Marthe ; Bachelet Madeleine ; Héroguer Fernande ; Chigard Gabrielle.
2e prix, Mlles Gille Marie-Louise ; Soudoyez Suzanne ; Trillies Fernande ; Colombier Edmonde ; Lefebvre Alice ; Pagani Jeanne ; Boissart Blanche.
1er accessit : Mlles Duflos Marie ; Caliant Nelly ; Soète Adelaïde ; Dufour Marie-Madeleine ; Campens Rachel ; Dejonckheere Marie ; Dufoz Ferdinande ; Proelhy Fernande ; Colmont Marie-Louise ; Gervais Marguerite ; Dekrock Antoinette ; Blaise Rachel ; Queste Marguerite.

Garçons. — Professeur : M. Quesnoy

1er prix, MM. Desmettre Arthur ; Gérard Ferdinand ; Barberis Henri ; Blondel Daniel.
2e prix, M. Lainé Marcel.
Rappel du 2e prix, MM. Dhondt Oscar, Herman Turenne.
1er accessit, M. Mirabelle Georges.
2e accessit, M. Morren Porphyre.

Classes préparatoires

Filles. — Professeur : M. Jules Decroz

1re mention, Mlles Thomas Valentine ; Gorghe-Buck Denise.
2e mention, Mlles Poisson Yvonne ; Vanlende Alice ; Proelhy Suzanne ; Desjardins Marie-Rose.
3e mention, Mlles Bonnet Nelly ; Bourdon Elise.

Section des élèves chanteurs

1re mention, Mlles Delechoe Amélie ; Lemaire Angèle.

Garçons. — Professeur : M. Maurice Decroz

1re mention, MM. Marissal Gaston ; Dupire Fernand ; Fées Lucien ; Hochart Horace ; Charrier Constant ; Bernast Victor ; Leroy Fernand ; Petteyn Eugène ; Mallet Ferdinand ; Devimeux William ; Gille Louis.
2e mention, MM. Poutrain Maurice, Haigneré René ; Macquart Jules ; Chartier André ; Tellier Adrien.
3e mention, M. Renodeyre Maxime.

Classes élémentaires

Filles. — Professeur : Mlle Bulteau

1re mention, Mlles Dudermel Gilberte ; Doutre, Marguerite ; Carette Argentine.
2e mention, Mlles Vandenberghe Marie-Louise ; Tiprez Alice ; Descarpentries Marguerite ; Mercier Agnès.
3e mention, Mlles Decoker Simone ; Dubruille François.

Garçons. — 1re section. — Professeur : M. Laurent

1re mention, MM. Robillard Raymond ; Crequel Edouard ; Louis Lucien ; Dupas Marcel.
2e mention, MM. Blanquet Julien ; Poitier Raymond.
3e mention, MM. Pradon Antoine, Peers Pierre.

2e section. — Professeur : M. Piquet

1re mention, MM. Cérody Lucien ; Mulleux Désiré.
2e mention, MM. Lelellier Désiré ; Chyzette Louis.
3e mention, M. Bégue Alexandre.

Classe des élèves instrumentistes à vent

Professeur : M. Or

1re mention, MM. Lepient Maurice ; Leclercq Victor ; Montagne Edouard ; Thys Marcel.
2e mention, MM. Obry Florimond ; Guillaume Jules.
3e mention, M. Vermeere Maurice.

Classes des élèves chanteurs

1re mention, MM. Hélain Paul ; Patita Maurice ; Debois Alfred ; Delsaye Emile.
2e mention, MM. Boos André ; Lebtane Arthur.
3e mention, M. Savaria Paul.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHÉ (rue Esquermoise). — Foule énorme hier. On a dû refuser beaucoup de monde à la matinée. Très grand succès pour *Pauvre Gosse*, dans lequel M. Destontanes (de l'Odéon), fois avec une mimique admirable, le rôle d'un clown assassin, qui poursuivi par le remords, se tue dans un exercice du cirque.

Ce soir, représentation à 8 heures trois quarts de la dernière de *Pauvre Gosse*, sure heu jeudi. 4301?

T. L. J. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises. 6170

Brasserie Universelle (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, matinée de 1 à 2 h. ; soirée à 8 h. ½ : Spectacle Concert : Programme : The Furbas, scène acrobatique mondaine ; Ferroy, diseur humoristique ; Les Nasturnaïx, les pierrots mélomanes ; Mlle Angèle de Varcos, romancière ; Louis Barry, comique gaulbiliste ; Hilbert, chanteuse de genre.

A chaque représentation, deux séances de cinématographie. *L'Universel Cinéma.*

Entrée libre en semaine. — Dimanches et fêtes, entrée : 0 fr. 50.

Restaurant de 1er ordre. — Cuisine soignée. — Plat du jour : 0 fr. 75 ; plat de jour : 1 franc.

AVIS. — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire de la Brasserie Universelle, a l'honneur d'informer le public que la *Brasserie Universelle* restera ouverte pendant toute le SAISON D'ETE, avec une troupe constamment composée des meilleurs éléments, comme en saison d'hiver. 6010

Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 32, LILLE.

Le Gérant : Ch. LEFEBVRE.

Cours et Conférences

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU SOIR

Comptabilité (jeunes filles), Mlle Gaspard, 7 h. ½ du soir. Louis Georgel Sand, rue de l'Ecole à Fives. — Sténographie (méthode Prévost-Delaunay) [illegible]

[illegible] Prévost, Prof. M. Hublet, 8 h. ½ du soir. [illegible] Prof. M. Lécuyer, 8 h. ½ du soir, [illegible]

Feuilleton du 5 Juillet 1909 — N° 146

PETITE MAIN
ou l'Enfant de la Duchesse

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN
Par Pierre SALES

Mais voilà que la jolie la regrenait, et trouvante, tumultueuse, dès que cessaient les feux d'artifice, et la sage Frinette, la gentille personne si réservée, à qui jamais on n'avait pu reprocher un manque de tenue, surtout au dehors, s'écriait en soutant :

— Allons danser !... allons danser !... Voulez-vous, monsieur Francis ?

Il en fut tout surpris : comme cette extravérance lui changeait cette Frinette qui, d'habitude, semblait presque jouer à la grande dame avec lui !

Mais quel tressaillement de bonheur aussi, à l'idée de l'emporter dans un tourbillon de danse, de sentir son petit corps contre le sien.

— En plein air, alors ?... Je veux bien, mademoiselle.

— Oh ! Frinette... ne pouvait s'empêcher de remarquer Marion, presque scandalisée.

Et Stéphana aussi ne pouvait s'empêcher de dire à son ami :

— Eh bien ! mon petit, si l'on te voyait !

Francis se retourna vers lui, avec une franquitte fierté, et répondit :

— Je crois qu'il ne faudrait pas remonter bien loin dans l'histoire de ma famille, pour trouver un sergent aussi gardes françaises qui dut danser aussi joyeusement avec la veuve de feira... en pleine rue... dans notre cher Paris... Il est vrai... qu'il n'était pas encore maréchal de France... Mais il avait vingt ans ! Et à vingt ans, on danse peut-être encore mieux en plein air que dans les salons... En route, mademoiselle !

Il l'entraîna en courant. Il allait même si vite que Frinette s'essoufflait un peu. Il voulut ralentir, elle balbutia, la bouche haletante :

— Non... non... vite... allons vite... car j'ai à vous parler... et je ne veux pas les avoir dans le dos tout le temps... Je l'aime bien, Marion... comme si Stéphane vous aime... mais il y a des moments où l'on n'a besoin de personne près de soi... Emmenez-moi... emmenez-moi bien vite... Je ne vaut pas qu'ils nous gênent ! C'est si grave ce que j'ai à vous dire !

Sa voix était soudain comme déchirée ; et Francis, bouleversé, s'arrêtait encore :

— Qu'y a-t-il donc, mademoiselle ? Serait-ce quelque ennui ?... Vous aurait-on causé quelque peine ?

— Mais emmenez-moi donc vite, je vous dis !... Tenez, vous venez de nous faire perdre une minute... et ils nous ont presque rejoints... Il va falloir que je danse... que je danse comme une folle, puisque je me suis donné l'air d'une folle ce soir... Alors que j'ai le cœur plein de larmes... Eh bien ! tant mieux... oui, voilà un bal... un grand bal où l'on peut se perdre à travers tout ces danseurs... on commence une valse... Je sais très mal valser, monsieur Francis... je vais tâcher cependant de n'être pas trop lourde...

Elle était si légère que Francis ne se rendait pas avoir en admirable danseuse entre ses bras, avec une taille si fine, si souple... Elle ne tenait pas à la terre.

Ils firent ainsi tout le tour de la place des Abbesses, au milieu d'une foule à peu près en débire, de groupes tapageurs ou passionnés, qui n'attachaient aucune attention à eux. Et Frinette aurait déjà bien pu lui parler, car Marion et Stéphane ne les avaient pas encore retrouvés ; mais c'était si délicieux de s'abandonner à cette tirelaine, de s'appuyer sur son épaule... c'était si pur... cette illusion à laquelle elle allait s'arracher à jamais !

Oh ! comme elle le sentait tendre, respectueux dans son amour... car elle se savait aimée... Et quel courage il lui fallait pour briser énergiquement cela !

Mais elle avait vu clair en elle-même et en lui. Elle avait vu clair dans l'effroyable avenir qui s'ouvrait devant elle. Et si son cœur était prêt à tout par amour, son orgueil, sa dignité, et toutes ses protestations de jadis l'arrêtaient au bord de l'abîme.

Mais elle, qui n'avait pas encore eu une coquetterie envers lui, ne pouvait se défendre contre cet orgueil tout spécial de proclamer la vérité et d'y résister.

Et soudain, elle entraînant Francis à l'autre bout de la place, gagnait une ruelle à peu près noire.

Et, d'une voix précipitée, elle déclarait ceci :

— Je comptais pouvoir me ménager un long entretien avec vous, M. Francis, comme cela nous est arrivé tant de fois... et j'ai bien compris, dès que nous sommes sortis de la maison, qu'ils nous tenaient sous leur surveillance... et quand ils avaient l'air de se disputer dans la chambre de Marion, c'est de vous et de moi qu'ils parlaient... j'ai bien distingué nos noms... Comme si j'avais besoin qu'on me surveille... qu'on me défende !... Et cela avec un haussement d'épaules.

— Vous excuserez, mademoiselle, murmura Francis abasourdi ; et contre qui ?... contre quoi ?...

— Contre vous, monsieur Francis... et encore plus contre moi-même !... J'aurais voulu, je vous dis, vous expliquer cela plus longuement... et il faut que je vous parle très vite... cela vaudra mieux de reste... Je souffrirai moins longtemps en face de vous... car je souffre abominablement de vous dire ceci : c'est que je vous aime... que je sens bien que vous m'aimez... et que je vous supplie de ne me revoir jamais... jamais... jamais, monsieur Francis !...

— Frinette !... s'écria Francis, saisyant, dans un geste si naturel, de l'envelopper de ses bras.

Elle eut un mouvement instinctif pour se séparer de lui ; mais elle n'en eut pas la force tout de suite, et ce tut sur sa poitrine, sur son cœur, qui battait si profondément à l'unisson du sien qu'elle murmura :

— Ce n'est pas de votre faute, monsieur Francis... et il n'y a en aucune coquetterie de ma part, n'est-ce pas ?... C'est le hasard qui nous a mis en face l'un de l'autre... et nous nous sommes mis à nous aimer...

— Oui... Frinette... oui... oui... Jamais je n'aurais osé vous le dire !...

— Et je vous défends bien de me le redire jamais !... Mais comme il faut que j'aie confiance en vous... comme il faut que je vous admire, pour oser me fier à vous, quand il semblerait, au contraire, puisque je ne puis être à vous, que je dusse vous fuir, vous repousser !... Je vous demande d'avoir autant de courage que moi... oh ! je vous supplie de ne pas faire de moi une fille perdue !...

— Mais... Frinette, s'écria-t-il, dans un soudain mouvement d'enthousiasme, je ne vous aime en point de ?...

— Oh ! ne protestez pas, et n'allez rien promettre que vous ne pourriez tenir !... On n'épouse pas la petite Frinette, ouvrière, orpheline dans une maison de couture, quand on est le fils du duc Francis de Jumel-Noyon... Si vous aviez pourtant j'ai senti cela, cruellement, un matin que votre mère est venue à la maison Kunerwald !...

— Ma mère... s'a certainement pu vous adresser la parole que d'une façon affable... comme elle le fait toujours...

— Oh ! n'imaginez pas que j'aurai une parole quelconque contre votre mère !... Il est certain, au contraire, que je l'aimais tout de suite, quand elle a bien voulu me parler !... Votre sœur aussi, je me sentais toute petite à me dévouer pour elle... et pour votre mère surtout... Ce n'est pas la même chose pour cette jeune fille anglaise que les écoutant, gnait... Je ne sais vraiment pourquoi, mais je l'aurais presque détestée... Enfin, cela a bien peu d'importance... Mais dès cet instant, j'ai compris que je courais à une folie... j'ai compris que si vous ne cessiez pas de me voir, il arriverait immanquablement... Quand ?... Peut-être d'autres-vous jamais cet me la demander ?... Mais sait-on ce que l'on fait quand on aime ?... — J'ai été impitoyable, cruelle, folle, pour celles qui oubliaient leur dignité : je m'imaginais n'avoir jamais rien à craindre, moi... et je sens bien que je serais aussi faible que les autres, si nous n'avions pour nous défendre tous les deux, vous et moi, un si grand sentiment de l'honneur !... N'est-ce pas, monsieur Francis ?

— Vous me troublez profondément, mademoiselle ! répondit-il, vraiment très désemparé. Vous venez de voir en moi encore plus clairement que je n'y voyais moi-même... Oui, c'est bien vrai que je vous aime... que je vous aime éperdument... et je n'imagine plus que pas vie puisse se séparer de la vôtre !

— Taisez-vous !... taisez-vous !... Ne dites pas de ces choses !... Il faut désespérément de ma vie !... Il faut m'oublier... Je vous le demande au nom de votre mère, qui doit être si bonne, si délicate !... Qu'est-elle devant ce chagrin, si elle savait que vous deux perdu une pauvre petite enfant comme moi... Si vous en aviez un grand chagrin aussi, plus grand, M. Francis ! et moi... j'